

Compte rendu

Ouvrage recensé :

Thérèse PRINCE-FALMAGNE, *Un marquis du grand siècle. Jacques-René de Brisay de Denonville, gouverneur de la Nouvelle-France, 1637-1710*

par Jacques Mathieu

Recherches sociographiques, vol. 9, n° 3, 1968, p. 329-331.

Pour citer ce compte rendu, utiliser l'adresse suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/055420ar>

DOI: 10.7202/055420ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : info@erudit.org

négligés. Le lecteur n'apprend rien de la répercussion d'un changement économique ou scolaire sur les autres niveaux de la réalité sociale. Il retient seulement que le sens de l'acculturation conduit à une assimilation complète. Dans cette perspective historique, il aurait mieux valu étudier l'histoire de la région de Restigouche — si cela n'avait déjà été fait par George B. Macbeath (*The Story of the Restigouche covering the Indian, French and English periods of the Restigouche Area*, Publication of the New Brunswick Museum, Historical Studies, No. 8, St. John, N.B., 1954).

Même empirisme étroit dans la description de la réserve actuelle. Le chapitre 5, par exemple, intitulé *Environment and Demography*, traite surtout du statut juridique des Micmacs de la réserve, mêlant les observations personnelles généralement superficielles aux données communes à toutes les communautés indiennes du Québec. La démographie est incomplète: l'auteur donne les chiffres du nombre d'enfants légitimes et illégitimes, mais il ignore la composition de la population selon le sexe. Quant au critère de l'âge, il s'agit d'une estimation selon les groupes 0-6 ans, 6-16 ans et plus de 16 ans. Autant dire que la démographie est traitée dans le chapitre suivant, *The School and the Community*, ou des chiffres plus précis de fréquentation scolaire (de 6 à 16 ans) sont donnés qui tiennent compte du sexe.

Quelques observations intéressantes concernent le leadership communautaire. Ainsi la description (pp. 66 sq.) du rôle ambigu du chef du Conseil de bande et des conséquences de son identification à la bureaucratie gouvernementale: contestation quasi permanente du leadership institué, absence de participation au sein de la communauté. Mais faute d'un cadre théorique précis, susceptible d'expliquer les continuités significatives et la spécificité de l'organisation sociale et politique de la communauté, l'analyse tourne court.

Notons un certain abus des schémas généalogiques à tout propos, comme cette figure de la page 83: *Composition of the Baseball team in one occasion (sic)*, où l'on apprend qu'il est arrivé une fois qu'une équipe entière ait été composée des frères, cousins et neveux du chef d'équipe!

Bref, une certaine documentation a été regroupée mais non intégrée dans une analyse rigoureuse. Surtout, l'auteur ne semble pas disposer de beaucoup d'observations de première main. Publication prématurée sans doute, qui aurait gagné à être mûrie plus longuement ou intégrée dans le cadre d'une étude sociologique régionale.

Dans la préface, l'auteur affirme ne présenter que la base empirique de sa thèse de doctorat. Il aurait mieux valu intégrer davantage description et théorie.

André LEPAGE

*Laboratoire d'ethnographie,
Université Laval.*

Thérèse PRINCE-FALMAGNE, *Un marquis du grand siècle. Jacques-René de Brisay de Denonville, Gouverneur de la Nouvelle-France. 1637-1710*. Montréal, Les éditions Leméac, 1965, 343 p.

Si la phrase est belle et le vocabulaire choisi, la forme, la méthode et l'apport historique laissent à désirer, car l'auteur n'a pas su se détacher de ses sources ni dégager l'essentiel de l'accessoire. Suivant les événements — et les documents — au jour le jour, madame Prince-Falmagne alourdit son étude de nombreuses redites et d'une foule de détails superflus: il s'ensuit un méli-mélo constant. Son interprétation comporte par ailleurs des jugements à l'emporte-pièce et ne reconnaît pas toujours le travail des historiens qui ont déjà abordé l'étude de Denonville. Son œuvre enfin laisse le lecteur insatisfait.

Quel besoin avions-nous de trente-cinq pages de notes sur l'église de Denonville (appendice I), le château (appendice II) et le cardinal Charles de Hémar, 1493-1540.

(appendice III) ? Le premier chapitre, consacré aux ancêtres du gouverneur de la Nouvelle-France, aurait pu être résumé en cinq ou six pages exposant les influences familiales et traditionnelles susceptibles d'éclairer la personnalité de Jacques-René de Brisay; le reste aurait dû faire l'objet d'un article dans une revue de généalogie. Il ne s'agit pas de révéler intégralement le contenu de ses sources, mais d'en extraire la quintessence.

La proximité du document se reflète dans l'ensemble du volume et entraîne des répétitions désagréables. Ainsi madame Prince-Falmagne explique à trois reprises la politique suivie à l'égard des Iroquois envoyés aux galères (pp. 238 sq.); il en est de même pour le récit du passage des rapides par les troupes (pp. 158, 166, 166-167) et celui de la prise de Ganéoussé (pp. 164, 167-168, 170). Pour faire connaître la carrière de Denonville en Nouvelle-France, elle reprend année par année la correspondance échangée entre les administrateurs français et leurs délégués au Canada sans omettre aucun détail futile: les curés (pp. 61, 69, 96, 135, 217), l'évêque (pp. 61, 97, 135, 217), la menace iroquoise (pp. 62, 70, 99, 136, 218), sans compter le peuplement, le mariage des soldats, l'élevage des bestiaux, les manufactures, le commerce, la culture du chanvre; et tout cela, sans index, sans commentaires, ou si peu, et sans interprétation. Cette méthode ne permet pas de discerner concrètement l'œuvre de Denonville en Nouvelle-France. L'auteur insiste par exemple sur la politique de peuplement du pays et le désir du gouverneur d'éviter l'extension de la colonie. Que fit-il en réalité à l'égard de la concession des seigneuries ? A-t-il influencé l'intendant ? On ne sait, et pourtant l'auteur en parle aux pages 57, 73, 101, 188, 212 et 264.

La valeur de l'œuvre souffre aussi de la partisanerie de l'auteur; sa partialité l'amène à attribuer la permission d'utiliser l'eau-de-vie pour la traite des fourrures à la « passion du gain » (pp. 243 sq.) sans tenir compte du fait que le ministre pouvait être conscient de l'importance de ce commerce pour l'économie de la colonie. Est-il plus sérieux d'affirmer « qu'un ministre de Louis XIV se couvrit naïvement de ridicule en usurpant les fonctions . . . d'un médecin » (pp. 243 sq.) et de prétendre, cinq lignes plus bas, que la consommation de l'eau-de-vie causait la cirrhose du foie et devait être considérée comme un meurtre ? Et encore que « pour son malheur le Canada perdit celui qui pouvait le sauver » (p. 266) et que Denonville fut supérieur à Talon (p. 264).

La partie la plus importante du volume est consacrée à la menace iroquoise, à la préparation de la guerre et à l'expédition de Denonville. L'auteur rejette, avec preuves à l'appui, les accusations de perfidie portées contre le gouverneur et attaque — sans les détruire — les hypothèses de lâcheté avancées par les historiens, à la suite du refus du marquis de poursuivre son expédition vers New York au lendemain de la victoire. Il attribue cette attitude à l'obéissance à un ordre du roi. Mais sa preuve repose sur une lettre datée du 16 juin que le gouverneur ne reçut qu'à son retour à Québec. Celle du 5 février aurait été plus significative: était-elle aussi intransigeante ? Denonville a-t-il protesté ?

Nous aurions aimé, de plus, que l'auteur détermine avec plus de précision sa part de travail personnel et d'idées nouvelles. S'il réfute bien la perfidie de Denonville mise de l'avant par Charlevoix et reprise par Lorin en 1895, il omet toutefois de préciser que les historiens Eccles¹ et Leclerc² l'avaient déjà fait. La biographie de Charles de Hémar, donnée en appendice III (pp. 281-304), ne comporte qu'une courte référence au manuscrit du curé Hermeline, tout à la fin. La comparaison de l'original avec le texte publié montre pourtant que madame Prince-Falmagne a copié le manuscrit quasi intégralement. Nous croyons que l'auteur de ce volume ou l'éditeur aurait dû indiquer plus clairement que ces renseignements provenaient de Hermeline.

¹ W. J. ECCLES, « Denonville et les galériens iroquois », *RHAF*, déc. 1960, 408-429.

² Jean LECLERC, « Denonville et ses captifs iroquois », *RHAF*, mars 1961, 545-558, juin 1961, 41-58.

Prince-Falmagne (p. 281)

« Il naquit à Denonville en 1493, comme le prouve son épitaphe qui lui donne 47 ans en 1540. Il était le premier enfant de l'union contractée l'année précédente entre Pierre de Hémard et Jeanne Fremière.

« On ne sait rien de ses premiers pas dans la vie. Sa position d'aîné de la maison l'appelait à la chevalerie, à la possession du fief; mais ses instincts naissants l'entraînaient ailleurs. Il ne songeait pas aux batailles, il n'éprouvait pas l'envie de prendre part aux luttes qui illustraient alors la noblesse française et poussaient, sous sa direction, nos armées jusqu'au sud de l'Italie. Ses aspirations étaient plus élevées, et la tradition du pays rapporte qu'il fréquentait avec plaisir la petite église, située à une centaine de mètres de la maison seigneuriale. »

*Archives du Québec,
Ministère des affaires culturelles.*

Éloquence indienne, textes choisis, présentés et annotés par André VACHON, Montréal et Paris, Fides, 1968, 96 p. (Collection *Classiques canadiens*, 31).

La rédaction d'un compte rendu sur l'éloquence indienne en pleine période électorale canadienne (juin 1968) nous procure une joie insolite et presque incomparable en son genre, mais aussi un peu de nostalgie. Se souvenant sans doute que nos lecteurs connaissent moins l'éloquence indienne que celle de leurs députés, A. Vachon, de l'université Laval, les en informe grâce à l'initiative à la fois étonnante et heureuse de la Collection *Classiques canadiens*. Qu'est-ce qui caractérise l'éloquence indienne? L'instinct du discours, le sens de l'honneur et la fierté. Distinguons les discours traditionnels, les discours politiques et les discours de circonstance. Le discours traditionnel est liturgique et rituel; il accompagne les temps forts de l'existence, e.g. naissance, mariage, mort, chasse, pêche, guerre. L'avantage est à l'auditoire puisque ce discours qui s'accompagne de beaucoup de gestes se termine par un rituel d'offrandes. « Quand nous visitons les peuples qui nous sont voisins et alliés, nous leur faisons des présents qui parlent pendant que nous nous taisons » (p. 25).

Le discours politique, lui, est lui aussi précédé de présents. L'orateur indien improvise dans la plus grande liberté. Il y va tour à tour de la voix, du geste, du chant, de la danse, du pantomime. Ah! si nos députés savaient parler et mimer et danser autant que l'iroquois Kiotseaeton (pp. 50-58). Enfin! Le discours plus personnel, c'est le discours de circonstance, avec ses créations verbales, sa spontanéité, ses jolies images empruntées au monde animal, à la forêt, à la rivière, aux lacs. En tout, 96 pages de fraîcheur qui ont l'avantage d'être bien présentées et introduites comme il faut. Les réparties et les bons mots des pages 92-95 ajoutent à la noblesse et à l'humour l'idée d'une culture orale assez pittoresque.

Éloquence indienne nous fera par ailleurs toucher du doigt les malheurs évidents d'un certain colonialisme et d'une certaine religion — les deux ont marché ensemble à l'époque — qui se refusaient à la diversité et à la compétition pour emprunter les voies plus faciles de l'assimilation et de l'uniculture.

*Institut d'études médiévales,
Université de Montréal.*

Manuscrit du curé Hermeline

« Il naquit à Denonville en 1493, comme le prouve son épitaphe qui lui donne 47 ans en 1540. Il était le premier enfant de l'union contractée l'année précédente entre Pierre et Jeanne Fremière.

« On ne sait rien de ses premiers pas dans la vie. Sa position d'aîné de la maison l'appelait à la chevalerie, à la possession du fief; mais ses instincts naissants l'entraînaient ailleurs. Il ne songeait pas aux batailles, il n'éprouvait pas l'envie de prendre part aux luttes grandioses qui illustraient alors la noblesse française et poussaient, sous sa direction, nos armées victorieuses jusqu'au Sud de l'Italie. Ses aspirations étaient plus élevées, et la tradition du pays rapporte qu'il fréquentait avec plaisir la petite église, située à une centaine de mètres de la maison seigneuriale. »

Jacques MATHIEU

Benoît LACROIX, O.P.